

BORDEREAU D'ENVOI

adressé à

N° /DEF/EMAA/BPE

le

RC 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	Dossier OVNI :		
	- B.E. n° 4459/2/3 ^o R.G./E.M./BOER/RENS du 12.9.85	1	Pour exploitation -----
	- P.V. de renseignements administratifs n° 1234/85 du 5.9.85 . . .	1	Le Chef du Bureau de prospective et d'études de l'E.M.A.A.
		---	Général de brigade Aérienne
	Total	2	

Le 12 septembre 1985

N° 4.459 /2

Tél.

- B O R D E R E A U D ' E N V O I -

N° des pièces	Désignation des pièces	Nombre	Observations
	<p><u>OBJET</u> : Enquête sur apparition d'objets volants non identifiés.</p> <p>-----</p> <p>- Apparition d'objets volants non identifiés cours nuit du 22 au 23 juillet 1985 dans un triangle</p>		<p><u>REFERENCES:</u></p> <p>- C.M. n° 32.600 MA/Gend.T. du 2 août 1968.</p> <p>- P.V. n° 1234 du 22 juillet 1985 B.T.</p> <p>-----</p>

à transmettre au GEPAN

2° R.A. "COURBIER ARRIVEE"							
2° R. A.				E. M.			
CAB	PPSD	GEND	CEM	COG	SC TER	OFF	SEC
PA	BRAS	17SEP 1985			INERA	OG/SE	
AUM	DRCA				BP	BRPC	
CH/APM	DRSS				DA	BSD	
BRE/ORP	BRT	SFACT	CHIF.	CORP	BT	BCS	

In communication à :

2° R.A. - D.V.D.A.	
Date:	18 SEP. 1985
Chef DVDA	SECOND
RENS.	CONT ←
SOL-AIR	CIR AER
BCS	SEC

VII
Contrôle

DESTINATAIRES :

- Monsieur le MINISTRE de la DEFENSE -
Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - EMP/RENS. -
à (2 ex.)
- Monsieur le GENERAL Commandant la 2ème Région Aérienne
à (1 ex.)

Le Général , Commandant
la 3ème Région de Gendarmerie

P.O: le Colonel
Chef d'Etat-Major



[Handwritten signature]

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE GENDARMERIE

UNITE

CODE UNITE 00889 PROCES-VERBAL N° / 19
 N°1234/85

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

5. SEP. 1985

85306992

30 R. Gend.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) _____, Mdl/Chef, _____, Gendarmes,

Officiers de police judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale,

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR vingt deux juillet 1985 à 23 heures 15, nous Gendarme nous trouvant à notre domicile, de la terrasse de l'appartement, nous avons aperçu une lueur dans le ciel au nord de l'agglomération de _____ Nous trouvant de repos et seul à notre domicile, avons décidé de nous rendre au lieu-dit _____ d'où semblait venir cette clarté. Sur place à 23 heures 30, nous n'avons rien découvert.

Dans le village, nous avons rencontré monsieur _____, entrepreneur agricole qui quittait son domicile. Nous avons discuté ensemble chez lui pendant une heure environ et à 0 heures 45 nous sommes sortis sans avoir parlé de la lueur que nous avions aperçue.

Monsieur _____ rejoignait _____ où demeure sa fille. Dès que nous nous sommes trouvés à l'extérieur, nous avons été étonnés par l'obscurité totale, nous avons rejoint nos véhicules à tâtons, nous ne nous voyions pas à un mètre.

Parvenus au bord de la route, face au chemin menant chez monsieur _____, nous nous sommes exclamés ensemble à la vue d'un phénomène lumineux qui éclairait le ciel au-delà du village de _____.

Nous sommes restés quelques minutes à observer. Le silence était total, nous nous voyions à présent très bien. L'atmosphère était lourde, un vent léger s'est levé. Nous étions intrigués par le phénomène que nous ne pouvions expliquer. Il y avait dans le ciel, à deux cents mètres environ, à hauteur d'arbres, une grosse forme ovale (20 mètres de long et 5 de haut environ), émettant une lueur assez pâle. Sur la gauche, détachée, une autre source lumineuse beaucoup plus brillante, changeant d'intensité, semblait monter et descendre. Nous avons distingué autour de la forme ovale, un éclairage discontinu qui faisait le tour de l'ensemble.

Après quelques minutes d'observation, l'engi a disparu derrière une rangée d'arbre/ sans que nous ayons eu l'impression qu'il bougeait. Nous avons proposé à _____ de faire le tour du village pour tenter de revoir l'objet. Nous sommes revenus devant le domicile sans voir quoi que ce soit. A l'est, le ciel semblait éclairé. Nous avons quitté _____ à 1 heures 15. Seul nous avons pris la direction de _____ et parvenu au carrefour de _____, nous avons pris à droite en direction de _____ pour rejoindre l'Est de la région. Après l'abbaye _____ nous avons débouché à un endroit où l'horizon était dégagé, nous avons de nouveau été surpris en revoyant subitement sur notre gauche le même phénomène mais plus éloigné. Nous avons éteint notre éclairage et coupé le moteur, le silence était total comme au début, les mêmes formes éclairaient le ciel à l'Est au dessus de la forêt de _____. Cela restait immobile, seule la partie arrière seblait monter et descendre, à l'avant des projecteurs balayaient le ciel, nous avons eu de nouveau une sensation de chaleur.

.../...

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES
<input type="checkbox"/>	1 - Mr le Préfet Commissaire de la République à _____
<input type="checkbox"/>	1 - Mr le Procureur de la République à _____
<input type="checkbox"/>	1 - Général Commandant la 2ème Région Aérienne à _____
<input type="checkbox"/>	2 - Mr le Ministre de la Défense, DGGN, _____
<input type="checkbox"/>	1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE
 LE 19 Août 1985.
 Mdl/Chef _____ et _____
 Gendarme _____ en _____
 permission.

VU ET TRANSMIS PAR
 LE COMMANDANT D'UNITE

SIGNATURE ET CACHET

10 SEP 1985

Nous trouvant seul, nous avons regardé quelques minutes et nous sommes rentré à , en passant par . Nous sommes rentré à la brigade à 2 heures du matin le 23 Juillet. Après avoir stationné notre véhicule personnel, avant de rentrer à notre domicile, nous avons donné un dernier coup d'oeil au Nord en direction du village du et nous avons constaté au dessus des arbres la présence dans le ciel d'une boule lumineuse immobile ressemblant à la partie arrière de l'engin. Nous avons décidé de prévenir le plus proche voisin, le Gendarme . Il a constaté avec nous ces lueurs inexplicables. Nous avons décidé d'aviser le , Commandant la Brigade par intérim. Ce dernier a constaté la même chose que nous. Ayant expliqué ce que nous avons vu auparavant, nous avons décidé de refaire l'itinéraire avec un véhicule de l'Arme. Au village du , nous n'avons rien vu, par contre sur notre droite à l'Est, nous avons vu une lueur, nous avons refait ensemble le chemin vers . Au dessus de la forêt de , nous avons revu ensemble le phénomène lumineux, dont l'avant en forme de cylindre changeait d'intensité lumineuse et l'arrière balayait le ciel comme des projecteurs. Le phénomène a disparu, comme enveloppé dans la nuit sans que nous puissions expliquer comment.

Nous avons quitté les lieux et avons rejoint notre résidence, au Nord au dessus du village du , nous avons revu les lueurs, nous sommes rentrés à nos domiciles respectifs à l'issue vers 3 heures 30.

Le lendemain, le Gendarme a fait ~~xx~~2 croquis du phénomène, cette pièce est annexée au présent procès-verbal. (1- vue de la brigade à 2H10 - 2- Vue de à 3H00.) Autre croquis vue du phénomène au par le Gendarmex

Fait et clos le 19 Août 1985,
le Gendarme